

# Cryptomonnaies : dissiper le flou

28 janvier 2019

La montée en puissance des cryptoactifs secoue fortement le secteur financier à l'échelle mondiale, tout en ouvrant de formidables débouchés. Mais la difficulté d'imposer un cadre réglementaire au Canada incitera-t-elle les pionniers à s'exiler?

### Le b.a.-ba de la cryptomonnaie et de la chaîne de blocs

Une cryptomonnaie est une forme sécurisée de monnaie virtuelle dont l'utilisation est rendue anonyme par le recours à la cryptographie. L'information relative aux transactions et aux achats n'apparaît que sous la forme d'un code indéchiffrable. Le bitcoin a été la première cryptomonnaie.

Une chaîne de blocs est une sorte de registre virtuel où sont inscrites toutes les transactions en cryptomonnaie.

Le mot « bouleverser » semble galvaudé : la moindre innovation est présentée comme si elle allait complètement changer la donne même si, en fin de compte, il n'en est rien. Nous avons pourtant toutes les raisons de qualifier de révolutionnaire l'invention du bitcoin et de la technologie de la chaîne de blocs qui le sous-tend.

Les cryptomonnaies, les chaînes de blocs et les opérations financières informatisées qu'elles permettent transforment la gestion des chaînes d'approvisionnement, la passation de contrats, les modes de paiement, les services bancaires et les transactions immobilières. Et de nouvelles applications de la technologie sont trouvées chaque jour.

### Des marges au grand jour

La cryptomonnaie a d'abord été le créneau des mages de la technologie, qui préféraient ce système monétaire électronique poste à poste à la monnaie fiduciaire, pour deux grandes raisons :

- les banques centrales sont écartées de la création et du contrôle de la monnaie;
- les frais de service sont grandement réduits par l'absence d'intermédiaires.



Depuis les marges de l'écosystème financier, la cryptomonnaie chemine désormais résolument vers l'avant-scène.

Certaines des grandes institutions financières du Canada s'intéressent maintenant à l'avènement de la cryptomonnaie et à son incidence sur leurs opérations. Elles mettent à l'essai les technologies de chaîne de blocs et cherchent des façons d'aider leurs clients à réaliser des opérations en cryptomonnaie. Selon les experts, ce n'est qu'une question de temps avant que l'une d'elles passe à l'action.

La Banque du Canada envisage même la création de sa propre monnaie virtuelle.

Les créateurs de cryptomonnaies commencent d'ailleurs à trouver certains avantages aux marchés traditionnels, qui pourraient conférer davantage de crédibilité à leurs produits. De fait, un nombre grandissant d'entre eux aspirent à une réglementation plus rigoureuse de cet espace, qui effacerait en partie les stigmates que portent les cryptoactifs depuis leur création.

# La réglementation marque le pas

Les autorités, au Canada comme ailleurs, ont du mal à réglementer les cryptomonnaies, tandis que des applications toujours plus innovantes de la chaîne de blocs voient le jour. Comment expliquer ce piétinement? En partie parce qu'il s'agit d'une technologie et qu'en règle générale, la loi ne régit pas la technologie elle-même, mais certaines de ses utilisations.

À cela s'ajoute cette question essentielle : faut-il considérer les cryptomonnaies comme des valeurs mobilières? Les organismes de réglementation canadiens n'ont pas encore arrêté leur position sur le sujet, ce qui complique la vie des acteurs du secteur, qui souhaitent la création de bourses de cryptomonnaies. L'incertitude pousse certains développeurs canadiens à envisager d'établir ailleurs le siège de leurs activités.

# **Perspectives**

Les autorités vont rattraper leur retard : elles n'ont pas d'autre choix. Nous verrons alors apparaître dans le paysage de plus en plus d'investisseurs avertis, notamment :

- des fonds offrant, aux institutions comme aux particuliers, des placements adossés à des cryptoactifs;
- des entreprises qui veulent créer des plateformes d'échange de cryptomonnaies;
- des entrepreneurs voulant lancer une première émission de cryptomonnaie ou créer des systèmes d'entreposage et de garde d'actifs numériques.

Nous conseillons d'ores et déjà des entreprises établies et de jeunes pousses de tous les horizons qui cherchent à s'établir dans cet espace nouveau et dynamique. Pour assurer leur succès, les cabinets comme le nôtre ont tout intérêt à collaborer avec les commissions de valeurs mobilières et autres autorités du domaine, pour cerner et résoudre rapidement les questions de politique générale.



Une chose est sûre : ces technologies ne sont pas des feux de paille; elles continueront de surprendre et de bouleverser en profondeur le monde des affaires et de la finance. Plus vite le pays se dotera d'un solide cadre réglementaire, mieux les entreprises canadiennes pourront tirer parti de toutes les possibilités qui s'offrent à elles.

Par

Jason Brooks

**Services** 

Actifs numériques

#### **BLG** | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

#### blg.com

#### **Bureaux BLG**

Calgary	

Centennial Place, East Tower 520 3rd Avenue S.W. Calgary, AB, Canada T2P 0R3

T 403.232.9500 F 403.266.1395

#### Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest Suite 900 Montréal, QC, Canada H3B 5H4

T 514.954.2555 F 514.879.9015

#### Ottawa

World Exchange Plaza 100 Queen Street Ottawa, ON, Canada K1P 1J9

T 613.237.5160 F 613.230.8842

#### Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower 22 Adelaide Street West Toronto, ON, Canada M5H 4E3

T 416.367.6000 F 416.367.6749

#### Vancouver

1200 Waterfront Centre 200 Burrard Street Vancouver, BC, Canada V7X 1T2

T 604.687.5744 F 604.687.1415

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais s.e.n.c.R.L., s.r.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.